Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

Le Service Sanitaire pour les étudiants en santé

Support pédagogique

Présentation de Mai 2022

Sylviane CAILLAT-Cheffe de Projet RH-DPRS 2022

Le Service Sanitaire :
Les objectifs

Les principaux :

- ✓ Initier les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire et de la promotion de la santé pour qu'ils l'intègrent à leurs futures pratiques professionnelles ;
- ✓ Modifier la formation des étudiants en santé vers une approche plus préventive ;
- ✓ Favoriser la pluridisciplinarité et l'inter-professionnalité et développer les compétences psycho-sociales ;
- ✓ Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé.

L'objectif à long terme :

- ✓ Garantir la compétence de tous les professionnels de santé à mener des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de tous les publics.

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

Le Service Sanitaire :

Qui dispense les actions de prévention ?

1) Les étudiants en santé, en faculté de :
   - médecine,
   - odontologie,
   - pharmacie,
   - maïeutique,
   - masso-kinésithérapie.

Environ 1 500 étudiants en Paca

2) Les étudiants en soins infirmiers (IFSI)

2 500 étudiants en Paca

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

Le Service Sanitaire :

Combien de temps et quand ?

Durée de formation et année de réalisation

Durée totale (adaptable aux spécificités des cursus) :
6 semaines à temps plein, sans nécessité de continuité entre elles.

Quatre étapes pédagogiques : Acquisition des compétences théoriques,

1) Préparation du projet,
2) Réalisation de l'action concrète de prévention (équivalent d'une semaine soit 10 demi-journées dont 8 en moyenne consacrées aux actions),
3) Évaluation de l'action et de l'étudiant.

Filières médicales	Année de réalisation
Médecine	3ème année
Odontologie	4ème année
Pharmacie	5ème année
Maïeutique	1 ème année
Kinésithérapie	3ème année
Soins infirmiers	2ème année

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

Le Service Sanitaire :

Où se déroulent les actions de prévention ?

Terrains d'action potentiels	
• Etablissements scolaires (écoles élémentaires, collèges et lycées)	• Entreprises, administrations, organismes du ministère de la défense
• Etablissements d'enseignement professionnel	• Lieux de privation de liberté (maisons d'arrêt, protection judiciaire de la jeunesse)
• Etablissements d'enseignement supérieur	• Associations ou centres sportifs, culturels ou de loisirs
• Centres de santé, soins préventifs, dépistage, centres de protection maternelle et infantile, crèches	• Associations du secteur de la santé
• Etablissements médico-sociaux (EHPAD, ESMS…)	• Etablissements d'action sociale (CCAS, logement social, structure d'accueil et d'information pour les jeunes…)
• Offreurs de soins (MSP, établissements de santé)	• Structures de l'aide sociale à l'enfance.

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

Le Service Sanitaire :

Quels thèmes peuvent être abordés ?

Les thématiques nationales prioritaires	Les thématiques régionales potentielles
• La nutrition tout au long de la vie	• L'hygiène
• L'activité physique	• L'hygiène bucco-dentaire
• Les addictions : alcool, tabac, usage de drogues illicites	• Les troubles du sommeil
• L'éducation à la sexualité : prévention des IST et la contraception	• La prévention des chutes
• La prévention des infections et de l'antibiorésistance (modification de 11/2020 de l'arrêté du 12/06/2018)	• Les gestes d'urgence (qui sauvent et permettent de porter secours)
	• La vaccination
	• L'usage raisonné des écrans

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

Le Service Sanitaire :

La pluridisciplinarité et l'inter-professionnalité au cœur des actions de prévention

Les actions de prévention, portant sur les thématiques prioritaires nationales ou ciblées selon les problématiques du territoire, sont réalisées par des équipes en général de trinômes ou plus.

Ainsi, une équipe peut être composée d'étudiants issus de 5 filières de formation différentes.

Ce qui n'est pas toujours le cas sur PACA

En menant des actions en « inter-professionnalité », les groupes d'étudiants en santé favorise l'interaction de leurs connaissances, le partage de leurs compétences ainsi que l'échange d'expérience et de méthodologie.

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

Le service sanitaire :

La gouvernance

- ✓ **Le comité national de pilotage :** chargé du suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation du service sanitaire, il est présidé par le Pr Vaillant et coordonné par le Secrétaire général du ministère des affaires sociales. Il réunit une quarantaine de membres :
  - représentants des ministères en charge de l'éducation nationale, de la justice, des armées, du travail et des ministères sociaux ;
  - représentants des établissements de formation et des enseignants de santé publique ;
  - des étudiants en santé
  - des associations concourant à la politique de prévention en santé ;
  - des représentants de l'agence Santé Publique France.

- ✓ **Le comité régional stratégique territorial:** chargé du choix des thématiques d'actions de prévention, de l'identification des publics cible, de la répartition des actions sur le territoire, de la mise en œuvre de l'inter-professionnalité et de la pluridisciplinarité, du suivi et de l'évaluation des actions réalisées. Il est co-présidé par le Directeur général de l'ARS et le Recteur de la région académique.

- ✓ **Le groupe de travail opérationnel restreint :** chargé de définir les outils nécessaires à la mise en œuvre et à l'évaluation du service sanitaire, d'instruire les questions soulevées et les difficultés rencontrées et de transmettre de l'information. Il associe la chargée de mission SSES du SGMAS, le président du COPIL national, les représentants des directions d'administration centrale (DGS, DGOS, DGESIP et DGESCO), les représentants des ARS et rectorats et des experts de Santé Publique France.

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

Le Service Sanitaire :

Cadre conventionnel et référents

- ✓ **La convention :** signée entre l'étudiant, le responsable de son établissement d'enseignement et le responsable de la structure d'accueil.

  Peut être commune à plusieurs étudiants dans le cadre d'actions pluridisciplinaires.

- ✓ **Le référent de proximité :** contact privilégié de l'étudiant et désigné par la structure d'accueil, il est chargé d'accompagner la réalisation de l'action de prévention et de l'évaluer.

- ✓ **Le référent pédagogique :** désigné par l'établissement d'enseignement de l'étudiant, il est chargé de l'articulation des enseignements en lien avec les objectifs du service sanitaire.

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

Le Service Sanitaire : Perspectives année 2022 /2023 en Paca

Favoriser les EHPAD et les résidences autonomie / service comme terrain d'action

- ✓ Travailler en collaboration avec le Gérontopôle sud ;
- ✓ Recueillir le nombre d'étudiants ayant déjà mené une action en EHPAD ou en résidence autonomie / serviceles années précédentes ;
- ✓ Recenser les établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes et les résidences autonomie / service en PACA disposés à accueillir des étudiants en santé pour la réalisation de leur service sanitaire ;
- ✓ Faire une campagne de communication, en direction des structures, visant à promouvoir l'accueil d'étudiants en santé pour la réalisation de leur action de prévention ;
- ✓ Construire un projet pédagogique pour permettre aux équipes de gagner du temps :
  - s'appuyer sur l'existant
  - demander la validation académique des référents universitaires régionaux
- ✓ Proposer l'utilisation du portail numérique national, à titre expérimental, pour les actions menées en EHPAD et en résidences « autonomie ».

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

Le Service Sanitaire :
Les Facultés et IFSI de la région Paca

Académie d'Aix-Marseille	Académie de Nice
1 faculté de médecine (Marseille)	1 faculté de médecine (Nice)
1 IFMK (rattaché à la faculté de Marseille)	1 IFMK (rattaché à la faculté de Nice)
IFSI	**IFSI**
Alpes de Haute-Provence : 1	Alpes-Maritimes : 5
Hautes-Alpes : 2	Var : 3
Bouches-du-Rhône : 12	
Vaucluse : 1	
Total : 1 Fac, 1 IFMK et 16 IFSI	**Total : 1 Fac, 1 IFMK et 8 IFSI**

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

Cartographie des facultés et IFSI dispensant des actions de prévention en Provence - Alpes - Côte d'Azur

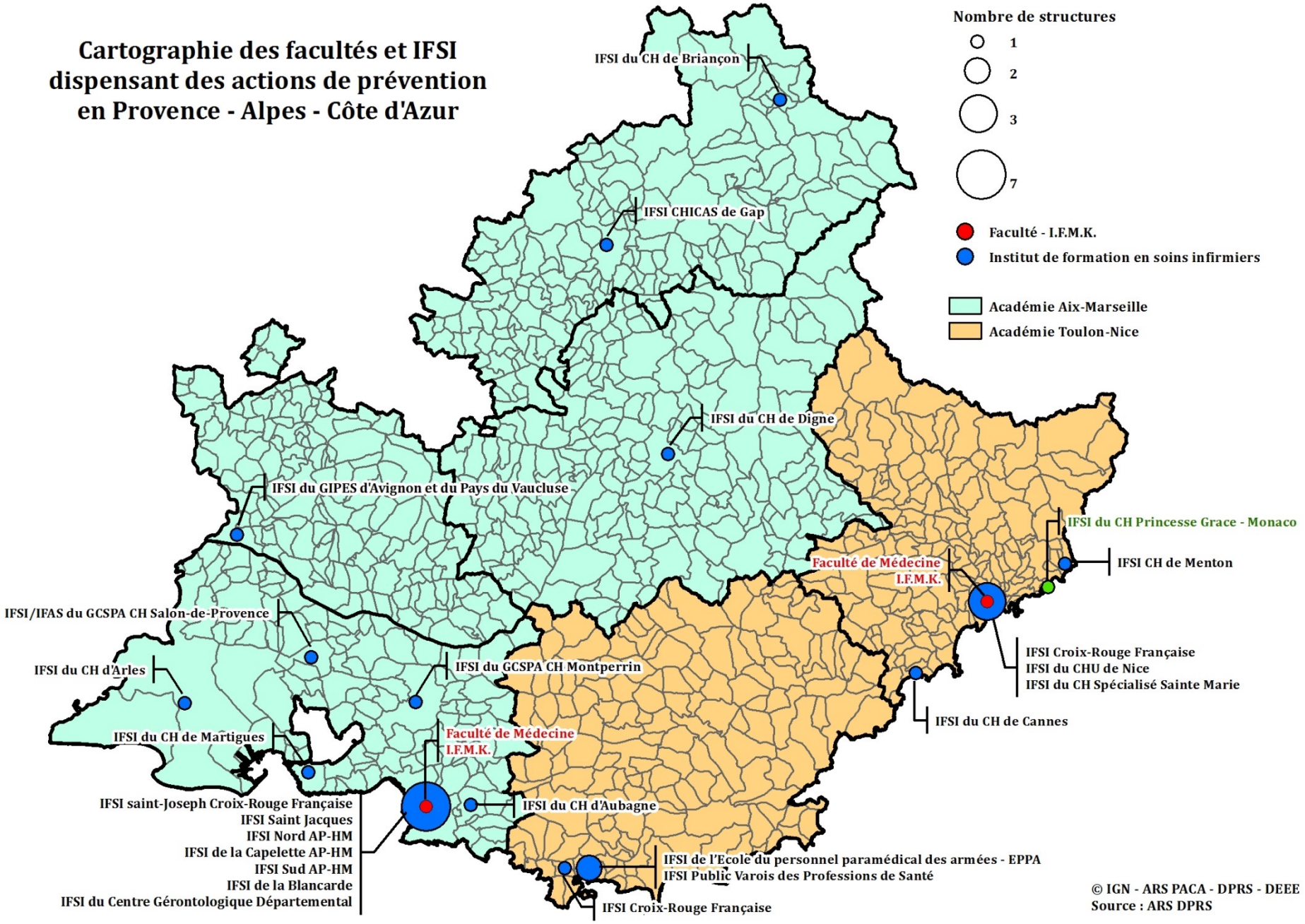

© IGN - ARS PACA - DPRS - DEEE
Source : ARS DPRS

MERCI DE VOTRE ATTENTION